

Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député de Sault-Sainte-Marie a la parole.

L'OFFRE DE LA RAFFINERIE DE COME-BY-CHANCE—LA QUESTION DES CAS DE FORCE MAJEURE—LES ENTRETIENS CANADO-AMÉRICAINS

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et concerne la situation à la raffinerie de Come-By-Chance. Le gouvernement a-t-il consulté le gouvernement américain au sujet de l'offre de M. Shaheen et le ministre peut-il nous décrire l'attitude du gouvernement américain devant la perspective de voir les dispositions de force majeure prévues dans les contrats de M. Shaheen avec les compagnies pétrolières américaines appliquées avec l'approbation apparente du gouvernement canadien?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur, je n'ai eu aucun entretien de ce genre avec les États-Unis.

M. Symes: Le ministre a-t-il l'intention d'avoir des entretiens avec les États-Unis pour déterminer quelle est l'attitude du gouvernement américain devant cette situation?

M. Sharp: Il se peut que des entretiens de ce genre soient souhaitables.

LES SABLES BITUMINEUX—LES NÉGOCIATIONS AU SUJET DU PROJET DE LA SYNCRUDE

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre des Finances. Peut-il assurer à la Chambre et au pays qu'une entente est à peu près intervenue entre lui, le gouvernement de l'Alberta et la compagnie Syncrude, pour aller de l'avant avec ce projet?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, au stade actuel de la situation, étant donné la réaction dont j'ai déjà parlé, c'est-à-dire que l'accord établi ne répondait pas aux exigences de la politique fiscale fédérale sur les ressources et les mines, je crois que l'Alberta et le consortium Syncrude ont renégoié ce contrat. La chose a provoqué chez mon collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et moi certaines réactions. J'ignore de quelle façon ont réagi les parties contractantes.

L'OPPORTUNITÉ DE L'AMÉNAGEMENT D'UN PIPE-LINE SAINT-JEAN-MONTRÉAL

M. Tom Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Compte tenu des difficultés de ravitaillement par Portland et de la glace sur le Saint-Laurent, à laquelle on a fait allusion dans une question précédente, le gouvernement songe-t-il à l'heure actuelle à la construction d'un pipe-line de Montréal à Saint-Jean, où l'on trouve la plus grande raffinerie au Canada et la première installation portuaire en eau profonde? Sinon, pourquoi pas?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je me

[M. Hellyer.]

suis fréquemment entretenu avec le premier ministre, M. Hatfield, sur cette question d'installations en eau profonde à Saint-Jean et d'un pipe-line reliant ce port à la vallée du Saint-Laurent. Le gouvernement n'a pris aucune décision définitive pour l'instant.

* * *

LE RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE DU CANADA

DEMANDE D'AIDE EN FAVEUR DES PROGRAMMES À L'INTENTION DES INVALIDES ET DES INFIRMES

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné une nouvelle selon laquelle certains programmes PIL seront supprimés, notamment ceux qui ont trait aux soins et à l'assistance des infirmes et des invalides dans leur propre foyer, je voudrais demander au ministre, puisque cela met en cause le problème social urgent des vieillards et des infirmes si on se propose de faire relever ce programme du régime d'assistance publique du Canada ou autrement avec le concours des provinces?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, si le programme est tel que l'a décrit le député, je pense en effet que ses frais pourraient être partagés en vertu du régime d'assistance publique du Canada. Il incombe aux provinces de prendre l'initiative et de le reconnaître comme un service social.

* * *

● (1450)

LA MAIN-D'ŒUVRE

PIL—LA FORMULE D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné les grands écarts qui existent entre les sommes attribuées aux diverses circonscriptions en vertu du Programme d'initiatives locales, le ministre peut-il dire à la Chambre quelle formule on a appliquée pour arriver à ces sommes?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, c'est la formule qui a été déposée en même temps que les crédits pour la gouverne des députés il y a environ une ou deux semaines.

* * *

LES GRAINS

LES ENGAGEMENTS DE LA COMMISSION DU BLÉ ET LE RETARDEMENT DES VENTES—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Étant donné que, pour le moment, nos ventes d'exportation ont diminué d'environ 100 millions de boisseaux et que nous avons très peu de grains fourragers ou de céréales à notre disposition à Thunder Bay, puis-je demander au ministre si la Commission canadienne du blé arrivera à respecter ses engagements commerciaux et s'il